

# La pénétrante fête ses

**CANNES - GRASSE**

La limitation à 90 km/h sur la totalité du tracé de la pénétrante vient de fêter sa deuxième année.

L'occasion de faire le point sur l'efficacité de cette mesure

Réduire la vitesse de 20 km/h sur une voie pour automobiles, est-ce une solution efficace? Permet-elle de diminuer le nombre d'accidents, les embouteillages, les nuisances sonores mais aussi le rejet de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère? Est-ce suffisant pour changer le comportement des automobilistes? Une chose est sûre: la péné-

trante Cannes-Grasse continue de susciter de vives réactions, en bien comme en mal. Jusqu'en mars 2016, la vitesse maximale sur la pénétrante Cannes-Grasse oscillait entre 90 et 110 km/h. Suite à une décision du conseil départemental, l'intégralité de cette route a été limitée à 90 km/h. Objectifs annoncés: privilégier la sécurité des usagers ainsi que

la tranquillité et le bien-être des riverains. Deux ans se sont écoulés depuis la mise en place de cette mesure. L'heure du bilan a sonné. Responsable des routes du département, élus locaux, gendarmes, dirigeant d'auto-école, directeur de l'association Prévention Routière: ils témoignent de ces deux années de changements.

## Pourquoi le Département a-t-il imposé cette limitation?



Une voie pour automobiles auparavant mal signalisée.

Le conseil départemental a décidé le 29 mars 2016 de limiter la vitesse maximale de la pénétrante Cannes-Grasse à 90 km/h à la demande des communes riveraines. En effet, des habitants de Mougins, Grasse et Mouans-Sartoux s'étaient plaints de nuisances sonores. Mais d'autres raisons ont poussé l'instance départementale à appliquer cette mesure, et notamment l'harmonisation de la vitesse: « La signalisation n'était pas très lisible. La vitesse changeait jusqu'à cinq fois en seulement dix kilomètres » précise Anne-Marie Mallavan, directrice des routes du département. Cette réglementation permet aussi d'éviter les bouchons car « plus on homogénéise la vitesse, plus on évite les embouteillages. »

À cela s'ajoute une sécurité routière supplémentaire grâce à une conduite plus souple. L'aspect écologique a également été pris en compte car « en plus de faire moins de bruit, les automobilistes produisent moins de CO<sub>2</sub>. »



Dossier: Alhena DOMELA  
Photos: Patrice LAPOIRIE, Paul-Henri VERLOOY et DR

## Ce qu'en pensent les politiques

**Richard Galy**  
Maire de Mougins

« Depuis l'ouverture de la pénétrante en 1991, il y a eu pas mal d'accidents, et notamment mortels. C'était une route dangereuse par ses virages en dévers, sa sinuosité et sa signalisation. J'ai fait la demande à l'État de réduire la vitesse à 90 km/h pour diminuer les accidents et le bruit mais aussi pour améliorer la sécurité des usagers. Aujourd'hui, on constate qu'il n'y a plus d'accidents mortels et les riverains sont satisfaits des avancées concernant la diminution du bruit des moteurs. »



**Pierre Aschieri**  
Maire de Mouans-Sartoux

« Cette limitation de vitesse va dans le bon sens. Personne ne s'en plaint, au contraire. J'ai eu des retours de la part de riverains qui ont constaté une nette amélioration concernant les nuisances sonores, même s'ils se plaignent toujours du bruit. »

**Jean-Raymond Vinciguerra**

Conseiller départemental d'opposition de Grasse Sud  
« Il n'y a presque personne qui respecte la limitation. Et pour l'instant je n'ai pas vu de contrôles ni de radars. Avec cette limitation, les gens sont prévenus qu'ils prennent un risque au-delà d'une certaine vitesse. C'est une mesure de bon sens car nous vivons dans un département où il y a beaucoup de circulation. »



## Jean-Louis Larrieu : « Les gens roulent moins vite »

Jean-Louis Larrieu, codirigeant de l'auto-école Alpha à Cannes et président du moto club de Cannes, emprunte fréquemment la pénétrante Cannes-Grasse avec ses élèves. Son constat montre un certain respect de la limitation de la vitesse à 90 km/h: « J'ai constaté que les gens roulaient moins vite sur la pénétrante Cannes-Grasse. Ils font aussi davantage attention à cause des radars et du permis à points. »

Une limitation qu'il cautionne face à l'attitude de nombreux automobilistes: « Mais on n'aurait pas besoin de limitations de vitesse si tout le monde avait un bon comportement sur la route. C'est difficile de lutter contre le mauvais comportement des automobilistes. S'il y a eu un changement, c'est très certainement parce qu'il y avait trop d'accidents. Et s'il permet d'en réduire le nombre, alors on



a eu raison de mettre en place cette mesure ». Il rappelle également les raisons pour lesquelles la pénétrante Cannes-Grasse a fait l'objet d'une vitesse maximale moins élevée que celle d'une autoroute: « C'est normal que la vitesse soit davantage limitée sur la pénétrante. Il s'agit

d'une route pour automobiles et non d'une autoroute, même si elles ont toutes les deux des chaussées séparées. La pénétrante se distingue par ses virages mais aussi par ses voies de circulation et sa bande d'arrêt d'urgence plus étroites. »



# deux ans à 90 km/h



## « 80% des automobilistes respectent la vitesse »



Et pourquoi donc ne pas avoir choisi de limiter cette route pour automobiles à 90km/h dès sa création? Jean-Louis Trani, directeur de l'association Prévention Routière, estime que la réduction de la vitesse maximale répond à une nécessité actuelle: «Au moment de la création de la pénétrante, la vitesse de 110 km/h convenait à tout le monde. Mais on s'est rendu compte que la route était très fréquentée. Depuis que la limitation de vitesse est fixée à 90 km/h, il y a un apaisement au niveau de l'accidentologie. Elle a permis d'éviter les accidents graves.

« 80% des automobilistes respectent la limitation. Ils conduisent même bien en dessous des 90 km/h. C'est

**« La vitesse, il faut qu'elle soit respectable »**

l'accès aux voies est bien fait... La vitesse, il faut qu'elle soit respectable. Il s'agit d'un facteur aggravant lors d'un accident. Les premiers responsables restent les conducteurs. Nombreux sont ceux qui jugent responsable la limitation de vitesse de la création de nouveaux embouteillages.

Jean-Louis Trani n'en croit rien: «Cette limitation de vitesse n'a pas créé ni augmenté les embouteillages. Ils sont le plus souvent dus à la configuration du terrain et des infrastructures ainsi qu'à l'augmentation de la population.

confortable de rouler à cette vitesse. »

Pour autant, Jean-Louis Trani insiste sur le fait que la vitesse maximale ne doit pas être limitée davantage car «les gens auraient du mal à comprendre. La route est dégagée,

## Et que disent les automobilistes ?

Les automobilistes ont eux aussi leur mot à dire. La limitation à 90 km/h apparaît comme une véritable épreuve du quotidien pour de nombreux conducteurs.

⇒ **Nicolas, 24 ans:** «C'est dur de respecter, on s'endort à 90 km/h»

⇒ **Thomas, 23 ans:** «Il faudrait presque avoir un limiteur de vitesse pour rester à 90 km/h.»

⇒ **Tessa, 22 ans:** «Je respecte cette limitation car je n'ai pas envie de perdre mon permis, j'en ai besoin pour travailler. Il y a toujours des radars mobiles qui traînent sur cette route ».

⇒ **Peter, 29 ans:** «Je respecte la limitation parce que j'ai peur des radars. En France, le système de permis à points est trop punitif. Le code de la route explique que sur une voie séparée par un terre-plein, on a le droit de rouler jusqu'à 110 km/h, alors pourquoi pas ici?»

⇒ **Sébastien, 22 ans:** «Je ne dépasse que rarement la limitation à 90 km/h sur cette route en particulier car je sais qu'il y a très souvent des radars mobiles. Ils sont là au moins une fois par semaine».

⇒ **James, 23 ans:** «Je vérifie toujours une page Facebook signalant les radars mobiles et les barages avant d'emprunter cette route. Elle est parfaitement adaptée pour rouler à 110 km/h, sauf un virage ou deux»

⇒ **Stéphane, 47 ans:** «J'évite de dépasser la li-



mitation de vitesse, surtout quand je suis ouvrier pour mon club automobile. Je ne veux pas que mes membres soient hors la loi par ma faute. Il m'arrive parfois d'être en excès, mais je vérifie certains aspects tels que l'heure, le nombre de véhicules et si je ne suis pas au niveau d'une entrée ou d'une sortie. De mon point de vue, la vitesse aurait pu osciller entre 70 et 110 km/h par endroits.

⇒ **Anthony, 23 ans:** «C'est une régression par rapport à l'évolution de l'automobile. De nos jours, les voitures sont conçues selon certaines normes européennes qui limitent beaucoup le bruit des moteurs. À 90 km/h, les voitures ont moins d'inertie, et consomment probablement plus qu'à 110 km/h. En tout cas, c'est ce que j'ai pu remarquer sur plusieurs de mes voitures. Donc si les voitures consomment plus, elles polluent davantage.

⇒ **Léo, 23 ans:** «J'ai l'habitude de respecter la limitation de vitesse. Dès que je vois que je dépasse un peu, je me remets tout de suite à 90 km/h. Globalement, la pénétrante est vite traversée, du coup je ne me plains pas de perdre 5 minutes. S'ils ont imposé cette limitation, c'est qu'il y a sans doute une raison».

## Pour les gendarmes, « la pénétrante n'est plus une route accidentogène »

Hervé Rouzier, le commandant de l'Escadron départemental de sécurité routière, est partagé sur le bilan de cette limitation à 90 km/h:

«La pénétrante Cannes-Grasse est un axe du département contrôlé régulièrement. Nous relevons pas mal d'infractions par rapport à la vitesse. Mais mon premier sentiment suite à la limitation de la vitesse à 90 km/h sur la pénétrante, c'est qu'il y a moins d'accidents depuis deux ou trois ans. Ce n'est plus une route accidentogène.»

